

## NOTRE NATURALISTE.

En parcourant les estimés de notre gouvernement pour l'année fiscale commencée en juillet dernier, nos lecteurs ont pu remarquer que le *Naturaliste Canadien* était retranché dans la liste des octrois ordinaires aux institutions littéraires et scientifiques. Nous avons espoir que nos législateurs vont réparer cette omission dans les estimés supplémentaires, car, il va s'en dire, que sans l'octroi ordinaire, notre publication devient impossible; puisque même avec cet octroi, nous faisons encore le sacrifice de nos lecteurs. Tous ceux qui ont eu à faire face à des frais de publication en ce pays nous comprendront sans peine, lorsqu'ils auront fait attention aux frais d'impression, de gestion, des gravures, des ouvrages dispendieux que nécessitent de telles études etc.

Nous sommes bien d'accord avec nos gouvernants pour que la plus stricte économie préside à l'administration des affaires publiques; mais quant à pratiquer des retranchements, nous préférons commencer par les œuvres matérielles plutôt que par celles de l'esprit, aller moins vite dans l'exploitation de la matière plutôt que de tarir les sources de l'intelligence. Et pour tout esprit éclairé, l'éducation la plus étendue, dans un état, n'est-elle pas la première base de la richesse, le premier appoint de tout progrès matériel? D'un autre côté, que sont ces 400 piastres pour la seule publication scientifique en langue française sur ce continent, contre les \$2750 dont on gratifie la riche et opulente ville de Montréal pour l'établissement chez elle de la succursale de l'Université Laval? contre les \$18,000 qu'on alloue pour l'ameublement d'une seule école normale?

Nous voulons bien croire que tous nos législateurs apprécient l'importance des œuvres de l'esprit, mais comme l'étude des sciences naturelles, que nous avocassons particulièrement, peut n'être pas goûtée par le grand nombre, nous nous permettrons de faire ici quelques citations, pour mieux faire juger du haut intérêt qu'on lui porte ailleurs.

Nous avons annoncé, dans notre livraison du mois de mai, l'ouvrage de M. Ed. André sur les Hyménoptères de France et d'Algérie, le *Bulletin de l'Insectologie Agricole*, de Paris, après avoir fait connaître le même ouvrage à ses lecteurs, dans son numéro du mois de juin, ajoute :

“ On ne saurait trop bien accueillir l'excellent travail de M. Ed. André, surtout si on pense à la volonté énergique, aux dépenses, aux recherches multipliées qu'exige un pareil ouvrage fait dans une ville de province où manquent les collections, les livres, l'esprit scientifique, qui se rencontre à peine en France, dans les plus grandes villes.